



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) s'est réuni en session ordinaire le vendredi 1^{er} août 2025 au Radisson Blu Okoume Palace Hotel de Libreville, en République Gabonaise, sous la conduite de son Président **Monsieur Henri-Claude OYIMA**.

Au cours de cette session, le Conseil d'Administration a examiné les différents points inscrits à son ordre du jour et à l'issue des travaux, le Conseil a décidé de :

- 1- Approuver la Politique de Gestion des Risques de la société ;
- 2- Convoquer une Assemblée Générale Ordinaire dédiée à la nomination de Commissaires aux Comptes, le lundi 22 septembre 2025 ;
- 3- Renouveler le mandat de Monsieur Louis BANGA NTOLO en qualité de Directeur Général de la société pour une nouvelle période de quatre (4) ans. Cette décision se fonde sur les bons résultats obtenus au cours de son mandat actuel et particulièrement, l'assainissement de la gouvernance managériale, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, le renforcement de la notoriété de la société, la conduite de plusieurs réformes et innovations susceptibles de développer les activités de la société et d'approfondir le marché financier régional, une gestion sociale transparente, et l'amélioration du dialogue avec les Autorités Publiques de la CEMAC. Cette décision témoigne enfin de la confiance du Conseil d'Administration en la capacité de l'intéressé à relever les défis futurs à savoir, le développement et la croissance de la société à travers la densification des introductions en Bourse, et l'atteinte de l'équilibre financier.

Fait à Libreville, le 1^{er} août 2025.

Le Président du Conseil d'Administration

Henri-Claude OYIMA

